



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 113144

Texte de la question

M. Hervé Novelli souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préoccupations exprimées par les représentants de l'enseignement catholique. Au moment où l'enseignement catholique enregistre une progression régulière de ses effectifs, il semblerait que le Gouvernement envisage de supprimer à la rentrée 2007, 300 à 400 postes dans l'enseignement privé sous contrat. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement concernant les établissements publics sous contrat d'association.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Novelli](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113144

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12873